

PROCES-VERBAL DE RECEPTION DE TRAVAUX

SAV / Entretien :

UPH

BAS

Le client déclare que :

Equipe :

Plickel



la réception est prononcée sans réserve avec effet à la date du

30/09/24



la réception est prononcée avec réserves mentionnées dans l'état des réserves figurant au verso avec effet à la date du

Les garanties découlant des articles 1792, et 2270 du Code Civil commencent à courir à compter de la signature du présent procès-verbal.

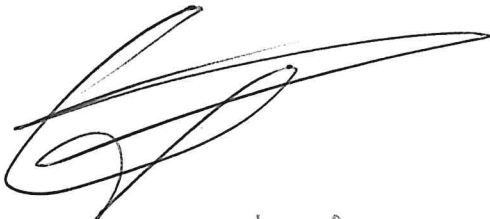
La signature du procès-verbal et le règlement des travaux autorisent le client soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à St Etienne du Gue de l'Isle le 30/09/24 en 2 exemplaires (1 pour chacune des parties)

Gue de l'Isle

Signature du représentant de l'entreprise :

Signature du client :



Reçu chèque(s) N° C. Nivuel N° 15 36455

D'un montant de 110 €

Fiche suivi entretien Et/Ou SAV

REF Client: SMITHIEB

⚠ Les entrées VPH peuvent être espacées de 12, 18 ou 24 mois maximum, selon l'état du filtre.
PS : bien remplir les feuilles de suivi de pièces Ventilaisec et Eoltec si besoin

Socle est
001703